venir... mais je sais à peine tenir une épée.

— Pas possible !

A cette époque, en effet, l'art de l'escrime était tellement répandu dans nos universités, que la réponse de Karl devait me paraître invraisemblable. D'ailleurs, il ne me laissa pas le temps de réfléchir.

— Si vous croyez cependant qu'il soit de mon honneur de me battre, se récria-t-il, je me battrai.

Hélas ! à cette courageuse et fière réponse, je criai bravo. Bien plus, j'ajoutai :

— C'est une bonne fortune pour vous que ce duel, mon cher Karl. Quel diable ! il faut qu'un étudiant fasse ses preuves ! Un étudiant, c'est un gentilhomme ! On commençait à vous mépriser ; et le baptême du sang vous manquait. Acceptez donc joyeusement cette occasion ; avec un tel antagoniste, elle va vous mériter d'un seul coup l'estime de tous vos camarades... et mon amitié que je vous offre avec ma main.

Je venais enfin de sauter du lit, j'avais couru à Karl, et par une étreinte fanfaronne, je l'encourageais. I faut bien l'avouer, ce duel, au sortir 'un bal, me semblait une merveilleuse aubaine, une attrayante partie de plaisir.

Il n'en était pas ainsi de Karl. Et cependant, telle est l'influence de ce fatal préjugé qui s'appelle le point d'honneur, qu'il se croyait obligé maintenant d'affronter le combat que réprouvait sa raison.

On frappa pour la seconde fois à ma porte.

— Ce sont probablement ces messieurs, me fit-il. Dans l'espoir que vous ne me refuseriez pas, je les avais priés d'attendre dans la rue. Permettez-vous que je leur ouvre ?

— Comment donc ! mais certainement !

Les témoins d'Otto Mender apparurent aussitôt sur le seuil.

C'étaient deux étudiants de quinzième année ; deux *renards* de la pire espèce. L'un se nommait Hermann, il était encore travesti en arlequin ; l'autre, Sigismond, en paillasse. Beaucoup s'en fallait que l'ivresse de ces deux retardataires du mardi gras fût complètement dissipée.

Ce fut dans un site dramatique qu'eut lieu la rentrée de Karl et d'Otto.

Une sombre matinée d'hiver... des arbres décharnés se détachant en noir sur un ciel gris... une bise glaciale et sinistre sifflant autour de nous... partout de la neige... Sur cette neige-là, je vois encore le sang de Karl Stein ! Car il tomba, mortellement atteint.

En le voyant si mal se tenir en garde, tous cependant nous avions crié à Otto Mender : « Ménage-le !... Rien qu'une égratignure !... » Et sans aucun doute Otto Mender le voulait ainsi... Le pauvre Karl se défendait comme un lion : le destin fut inexorable !

Mais ce n'était pas seulement Karl qu'il venait de frapper ainsi, ce devait être encore tous les auteurs, tous les complices de cette mort... de cet assassinat? »

III

En prononçant ces derniers mots avec une émotion profonde, le docteur Berzélius avait courbé le front comme sous une invisible malédiction d'en haut, Le baron de Spar et son fils attendirent dans un respectueux silence.

Berzélius reprit ainsi :

« Lorsqu'il nous fut bien prouvé que Karl était mort, nous nous relevâmes tous le meurtrier comme les témoins, et durant quelques secondes nous nous regardâmes les uns et les autres, avec une sorte de consternation pleine de honte.

Dans le bruit du vent qui faisait s'entrechoquer les branches couvertes de givres, dans les mille échos lointains de la terre sonore, il nous semblait entendre comme autant de voix qui répétaient ce commandement de Dieu : « Tu ne tueras point. »

Puis, chacun de son côté s'en alla, silencieux, morne et n'osant plus même regarder en arrière.

Je restai seul avec le cadavre ; c'était moi qui devait présider aux funérailles, c'était moi qui devais accomplir ses volontés dernières! Avant d'expirer, il avait eu le temps de me remettre une lettre, en murmurant ce seul mot : Thérèse.

Dès que la première partie de ma triste tâche fut accomplie, je m'acheminai vers la demeure de la jeune veuve.

Tout en marchant, quelles amères réflexions m'assaillaient ! Ce pauvre Karl, n'étais-je pas son véritable assassin ? L'affaire aurait pu si aisément s'arranger... Quoi ! parce que quelques jeunes fous sous l'influence d'un jour de carnaval, avaient insulté sa chère Thérèse, parce qu'il l'avait défendue contre eux, parce qu'un sot cartel en était résulté, j'avais voulu qu'il se battit contre le pricipal des agresseurs alors que cet agresseur était un duelliste de profession, alors que Karl savait à peine tenir une épée !.,. J'avais voulu cela, moi... au lieu de déclarer hautement qu'il avait eu raison, au lieu d'imposer des excuses à son adversaire, à tous ses insulteurs de la veille ! Cela m'eut été si facile avec l'autorité que j'exerçais sur les étudiants. Cela pouvait si bien tourner au plus grand honneur de Karl !... Mais non je n'avais écouté que ma stupide passion de ferrailleur, j'en avais fait une sorte de divertissement, une partie de plaisir ! Et Karl était mort... Oh ! je ne pourrais vous dire jusqu'à quel point je souffris durant cette matinée-là. C'était mon châtiment qui commençait, c'était le premier aiguillon du remords !

Enfin j'arrivai devant la maison, je montai l'escalier lentement, et, après une hésitation suprême, je frappai. Ce fut Thérèse elle-même qui vint m'ouvrir. A sa pâleur, je compris qu'elle savait pourquoi Karl était sorti le matin. En m'apercevant, elle recula, immobile, frissonnante, et sans même avoir le courage de m'interroger du regard.

Quelle douce et ravissante créature ! Quelle modeste et tendre jeune femme ! presque une enfant ! La veille encore elle était heureuse, elle était aimée, elle se croyait certaine d'un riant et paisible avenir ! J'avais brisé tout cela, pour jamais ! Aussi, non moins atterré, non moins anxieux qu'elle-même, je restais debout sur le seuil, sans oser faire un geste, sans avoir encore dit un seul mot. Oh ! je n'aurais pu parler... j'étouffais !

Thérèse enfin me regarda... Son regard m'entra dans les yeux comme une malédiction. Quand je les rouvris, il me fut aisé de comprendre qu'à l'expression de mon visage Thérèse avait tout deviné, qu'elle savait tout.

— Karl est mort ! dit-elle en portant la main à son cœur, comme si le même coup l'eût aussi frappée.

Puis, avec un calme effrayant, avec un désespoir sans larmes, elle se laissa tomber à genoux et, levant ses grands yeux bleus vers le ciel, elle pria.

Jamais, ni dans les plus terribles afflictions dont mon état m'a rendu le témoin, ni sur les toiles où les grands maîtres ont immortalisé certaines scènes de deuil, jamais je n'ai revu douleur aussi navrante aussi vraie.

Combien de temps se passa-t-il ainsi ! Je l'ignore. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je sentais en moi des tortures de damné, c'est que mes artères battaient à se rompre, c'est que par tout mon être j'entendais encore : *Tu ne tueras point ! tu ne tueras point!*

— Je ne pouvais, cependant, me dispenser de quelques paroles d'explication, de consolation. Dès les premiers mots, elle m'arrêta. Et avec une mansuétude bien autrement cruelle pour moi que ne l'eussent été les plus sanglants reproches :

— Karl est mort, dit-elle, je n'ai pas besoin d'en savoir davantage. C'est moi-même qui l'avais envoyé vers vous... Je croyais, j'espérais que vous nous sauveriez peut-être; Dieu ne l'a pas permis... Il a voulu reprendre l'âme de Karl ! Tout ce que je désire maintenant, c'est son corps ; il m'appartient, il est à moi ! moi seule je le veillerai, je l'ensevelirai, je le conduirai jusqu'au champ de repos. Veuillez donc le faire transporter ici, monsieur... c'est un second service que je vous demande.., et faites en sorte que personne ne vienne se placer entre nous, que personne ne trouble les dernières heures que Thérèse va passer avec Karl.. Je vous en supplie, je le veux !...

Que pouvais-je répondre! Je lui jetai, plutôt que je ne lui donnai, la lettre de Karl, et je m'enfuis.

IV

Il y a des jours qui nous vieillissent de dix années : tel fut pour moi celui-là. Durant toute la nuit suivante, malgré le froid, malgré la neige qui tombait toujours, je restai sur mon balcon, les yeux constamment fixés vers les fenêtres de la mansarde où brillait la funèbre lueur des cierges.

— Mon Dieu ! murmurais-je sans cesse, ô mon Dieu ! je me repens... pardonnez-moi ! Vos saints ministres me l'avaient cependant enseigné : « Homicide point ne seras » : c'était dans les prières de mon enfance. Oh ! je ne l'oublierai plus maintenant. C'est un crime aussi que le duel, même pour les témoins. Jamais plus je n'en servirai... jamais je ne me battrai, quelque insulte que je reçoive... non... j'en fais ici le serment... jamais !

Puis, avec des sanglots dans la voix, avec des remords plein le cœur :

— Mais l'avenir ne peut pas racheter le passé ! mais aucun sacrifice ne saurait rendre la vie au pauvre Karl ! O mon Dieu !... mon Dieu !... inspirez-moi du moins une réparation envers sa veuve... envers Thérèse !

Le ciel restait sourd à ma prière, et rien dans la nature ne semblait s'émouvoir de ma douleur. Un silence glacial attristait encore cette sombre nuit, la neige continuait à tomber, les cierges brûlaient toujours.

Au jour naissant, il y eut dans le lointain un bruit de pas : c'était l'approche de ceux qui viennent chercher les morts. Quelques instants plus tard, ce fut le chant des prêtres. Je devins plus attentif encore. Quelque chose comme une ombre blanche allongée, symétrique, arriva de l'extrémité de la rue, puis se perdit dans la maison : c'était le cercueil.

Un cri déchirant descendit jusqu'à mon oreille : c'était le cri de Thérèse qu'on arrachait d'entre les bras de Karl.

J'entendais tout... j'entendis jusqu'au bruit des marteaux qui clouaient la bière.. Oh ! c'était dans la mœlle même de mes os, qu'ils semblaient s'enfoncer, ces clous-là !

Quelques étudiants arrivèrent enfin, parmi lesquels les autres témoins du combat. Mais lorsque nous voulûmes prendre rang immédiatement après le corbillard, une main tout à coup nous arrêta... la main de Thérèse. Sainte et courageuse enfant ! elle me l'avait bien dit... seule elle voulait accompagner son bien-aimé jusqu'à la dernière demeure.

Nous nous étions respectueusement écartés sur son passage. De loin, de bien loin, nous la suivimes, silencieux le front bas.

On arriva au cimetière, à la fosse préparée pour Karl Stein. Lorsque les cordes grincèrent en descendant le cercueil, il me sembla qu'elles étreignaient, qu'elles meurtrissaient ma propre chair!

Lorsque le tronc commença de se remplir avec ce bruit sourd qui ne s'entend que là, à chaque nouvelle pelletée qui tombait je me dis :

— C'est ma jeunesse aussi... c'est ma gaieté,.. ce sont toutes mes espérances de bonheur qu'on enterre !

La triste cérémonie enfin se termina. Les fossoyeurs se retirèrent... puis les prêtres... puis les étudiants que je venais de congédier du geste., Thérèse s'agenouilla de nouveau ; moi caché derrière une tombe voisine, je voulus rester aussi.

La pauvre jeune femme pria longtemps, pleura plus longtemps encore... et finissant par se pencher tout entière vers le tertre, qui conservait pour ainsi dire une forme humaine, elle l'entoura fiévreusement de ses bras, elle embrassa cette terre qui recouvrait son cher Karl, elle parut même murmurer à son oreille comme une dernière confidence oubliée.

Un des gardiens s'approcha, annonçant qu'on allait fermer le cimetière. Thérèse se releva, mit une pièce d'argent dans la main de cet homme auquel elle recommanda la tombe, et, lente, éplorée, se retournant à chaque pas, elle ne tarda pas à reprendre le chemin de la ville.

Je l'escortais de loin, n'osant pas l'aborder, lui parler.,. Oh ! certes, non !... mais tout prêt à la soutenir si elle venait à chanceler, à lui crier : Me voilà ! si je sentais qu'elle eût besoin d'un ami.

Elle regagna sa maison, sans même m'avoir aperçu.

Je rentrai chez moi vivement pour lui écrire, car je crois déjà vous l'avoir dit, la pauvreté de Karl Stein était un fait notoire, et d'après quelques nouveaux renseignements pris la veille, je savais qu'il avait épousé une orpheline sans fortune, je savais que Thérèse allait se trouver seule au monde, entièrement seule, et sans ressources peut-être? Or, moi, j'étais riche, et m'accusant de la mort de Karl, je voulais mettre toute ma fortune à la disposition de sa veuve. N'était-ce pas là mon devoir ?

Le soir même, j'avais la réponse de Thérèse. Elle refusait, noble enfant! bien plus, elle se disait reconnaissante de ce qu'elle appelait mon dévouement ; elle ne voulait pas me croire aussi coupable que je le disais, elle prétendait me consoler... elle!

— Oh ! m'écriai-je, j'irai la voir et je saurai bien la contraindre à accepter ce qui ne serait, après tout, que le prix du sang,.. le prix du sang de Karl!

Hélas ! c'était là ce qui sans doute avait dicté le refus de Thérèse. Lorsque je me présentai chez elle le lendemain, elle était déjà partie, elle avait disparu. Vainement j'interrogeai les voisins, vainement, je fis toutes les recherches imaginables ; il me fut impossible de retrouver ses traces. J'y renonçai enfin, mais avec un désespoir profond, avec une sorte de pressentiment fatal.

— Mon Dieu ! me disais-je, puisque vous ne m'avez pas permis cette réparation, quel châtiment réservez-vous donc à mon crime !

(*A suivre.*) Ch. DE LYS.

NOUVELLES MILITAIRES

Corps de l'intendance. — Par décision ministérielle du 4 décembre 1889 :

M. Kunstler, adjoint à l'intendance au Mans, a été désigné pour Saint-Omer.

Infanterie. — Par décision ministérielle du 30 novembre dernier, M. Jules-Philippe Mussel, sous-lieutenant au 8e régiment d'infanterie, est passé avec son grade au 7e régiment territorial. Par décision ministérielle du 4 décembre, M. Alfred Guillot, sous-lieutenant au 51e régiment territorial d'infanterie, est passé au 8e régiment de même arme.

Une circulaire de M. de Freycinet interdit aux soldats en uniforme de se placer dans le chœur des églises et de servir la messe.

SOCIÉTÉ DES AGRICULTEURS DU NORD

Séance du 4 décembre 1889

Présidence de M. Ernest Macarez, président

Vingt-deux candidatures nouvelles sont admises après rapport et scrutin favorables.

M. Florimond Desprez, de Cappelle, rend compte des expériences qu'il a faites en 1889 sur les blés et sur les betteraves. Ce compte rendra paraitra *in extenso* dans les fascicules de la Société.

M. Bertèche, chimiste à Valenciennes, appelle l'attention des agriculteurs sur l'importance de l'échantillonnage des engrais lors de la prise de livraison et donne à ce sujet quelques conseils pratiques.

M. de La Valette entretient la Société du crédit agricole, des conditions dans lesquelles il doit fonctionner. et soumet à la réunion son projet de créer une banque agricole dans notre département. Il développe les raisons pour lesquelles cette banque est appelée à réussir et demande aux membres de la Société de soutenir et d'encourager son entreprise.

M. le président remercie M. de La Valette des explications qu'il a bien voulu donner sur son projet, et à la suite d'objections présentées par M. Carniaux (de Maubeuge), propose à la Société l'insertion de cette communication dans ses fascicules. Cette proposition est adoptée.

M. Roger fait une communication sur les intérêts agricoles au Congrès vétérinaire de 1889.

Il fait connaitre les vœux principaux qui ont été émis par cette assemblée. Il insiste sur la nécessité, reconnue par le Congrès, d'indemniser les propriétaires dont les animaux atteints de maladies contagieuses sont abattus par ordre de l'autorité.

M. Codron-Cathoire fait une communication sur un nouveau mode de roulssage rural où plutôt sur une amélioration de ce mode de roulssage. L'appareil consiste simplement en une forte caisse de bois à double plancher. Le lin est placé dans la partie la plus élevée : dans le compartiment inférieur, l'eau provenant d'un cours d'eau formant chute pénètre dans la mesure voulue et, passant par des trous, remonte lentement en nappe, traverse le lin et ressort en trop plein.

Ce procédé est très simple, il peut être appliqué partout, il a l'avantage de permettre d'utiliser les cours d'eau sans y plonger le lin et d'éviter la corruption des eaux. D'un autre côté, le mouvement de l'eau étant réglé à volonté, on active ou on modère le roulssage suivant la nature du lin, l'état de la température, la qualité qu'on veut obtenir.

La communication de M. Codron sera insérée dans es fascicules.

M. Pollet, médecin-vétérinaire départemental, propose à la Société d'adresser à M. le ministre de l'agriculture le vœu suivant :

« La Société des Agriculteurs du Nord, ayant acquis la conviction que le concours de juments poulinières de demi-sang institué dans l'arrondissement d'Avesnes ne peut avoir aucune utilité, et croyant qu'après cinq années infructueuses l'essai malheureux de cette tentative est suffisant, prie M. le ministre de l'agriculture de supprimer ce concours de juments de demi-sang et de répartir son allocation de 2.500 fr. aux concours départementaux de juments de trait qui annuellement ont lieu dans les circonscriptions d'Avesnes, de Cambrai et d'Hazebrouck-Dunkerque. »

Le vœu émis par M. Pollet est admis en principe par la Société. Néanmoins, en présence des observations présentées par plusieurs membres, cette question sera discutée d'une manière plus approfondie lors de la prochaine réunion.

M. le président, avant de lever la séance, porte un toast aux membres de la Société qui ont été l'objet de distinctions honorifiques à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889.

M. Gravis, au nom des officiers du Mérite agricole, et M. Comon, au nom des chevaliers, remercient M. le président des paroles aimables qu'il vient de prononcer à leur endroit.

Vu et approuvé : *Le secrétaire général*,
A. JACQMART.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ROUBAIX

Election du Dimanche 8 Décembre 1889

PRÉSIDENT :
M. Charles DROULERS-PROUVOST

JUGES :
MM. DUMORTIER-CUIGNET
François ROUSSEL
Adolphe PROUVOST

JUGES-SUPPLÉANTS :
MM. Henri CARRÉ
Voldemar LESTIENNE
Emile BOSSUT

L'élection aura lieu de dix heures du matin à quatre heures du soir :

A l'Hôtel de Ville de Roubaix pour les électeurs des cantons de Roubaix;

A l'Hôtel de ville de Lannoy, pour les électeurs du canton de Lannoy.

Messieurs les électeurs consulaires sont instamment priés de se rendre au Scrutin, Dimanche, 8 Décembre, pour les élections du Tribunal de Commerce de Roubaix. Ils éviteront ainsi les ennuis d'un second tour, et donneront une marque d'estime à leurs concitoyens qui veulent bien consacrer leur temps à des fonctions lourdes et difficiles.

Le droit de vote pour les élections consulaires a été réclamé longtemps par tous les commerçants; ce droit, aujourd'hui acquis, leur impose le devoir d'aller au scrutin porter leurs libres suffrages.

Le parricide du Raverdi. — Retour du condamné en prison. — Quand, après la condamnation capitale, Me Demange se pencha vers Alfred Vandomme, pour lui dire qu'il devrait former un recours en grâce et que Me Rombaut irait le voir à ce sujet, le condamné, comme abruti par les débats et la suprême sentence, ne sembla pas d'abord comprendre les paroles de son défenseur. Il murmura cependant : « Alors c'est la mort ou les travaux forcés à perpétuité ! »

La gendarmerie ne lui fit pas quitter la salle d'audience avant qu'elle fut déserte. Comme nous l'avons dit, on voulait le soustraire autant que possible, à la curiosité malsaine. Le stratagème consistant à attendre que le public s'écoulât, à ne point faire quitter au condamné le Palais de justice par la porte principale, à le ramener à la prison par un chemin détourné, réussit assez bien. Durant le trajet il ne fut pas suivi par plus de quelques personnes.

Les curieux restaient devant la grande entrée de la Cour d'appel, guettant vainement sa sortie. D'autres s'étaient portés en face de la maison d'arrêt, pour l'y voir réintégrer.

Des groupes stationnèrent longtemps auprès de la prison. La foule est partout la même et Me Demange aurait-il eu raison, dans sa plaidoirie, de la qualifier « d'aussi lâche que cruelle ? »

Sous les fenêtres de cette maison d'arrêt où le condamné endossait le costume des prisonniers, pour être ensuite conduit dans une cellule ou des gardiens et des co-détenus vont le veiller à toute heure, elle riait, elle criait, elle chantait. Voici son féroce refrain imitant le bruit du couperet de la guillotine : « On va lui couper la tête. Boum ! Boum ! »

Pendant la route, entre le Palais de justice et la prison, Alfred Vandomme s'est borné à répéter, à plusieurs reprises, aux gendarmes qui l'escortaient : « Je ne croyais pas qu'on pouvait condamner à mort celui qui avait des enfants. »

Nous ajouterons, comme dernier détail, que M. Vel-Durand, préfet du Pas-de-Calais, assistait à l'audience, derrière la Cour.

Nous tenons enfin à remercier de son concours, M. Eugene Ollé, dessinateur, auquel sont dûs les croquis insérés dans le compte-rendu de notre correspondant.

Société artistique de Roubaix-Tourcoing. — Voici la liste des personnes qui ont gagné des lots à la tombola de la société artistique de Roubaix-Tourcoing, tirée, dimanche dernier, à l'issue du concert :

Numéros: 5064, l'Angelus, d'après Millet, gagné par Mme Dhalluin, gravure; 2242, Corfou, D'alluin, gagné par M. Vandecrux, peinture à l'huile; 3865, Apollon, d'après Baudry, gagné par M. Emile Eloy, gravure; 3305, Une plage, Vanacker, gagné par M. C. Masure, aquarelle; 3681, Baiser de Judas, d'après Hebert, gagné par M. Motte-Duthoit, gravure; 1388, Bartholo, d'après Raphaël, gagné par M. P. Devillars, gravure; 2563, Chemin de Frineuse, Le Poittevin, gagné par M. Alph. Wattel, peinture; 4205, Rouget de l'Isle, d'après Pils, gagné par M. Gutkind, gravure; 3276, Bouquetière, Dameron, gagné par M. Bouhon, peinture; 4869, Près fleuris, de Carne, gagné par M. Léon Lefebvre, peinture.

Numéros 2080, La Chanson, d'après Meissonnier, gagné par M. Serépel, gravure ; 1992, Marine, Le Mayeur, gagné par M. P. Devillars, peinture ; 1722, Le berger et la mer, Japy, gagné par M. Eugène Cordonnier, peinture ; 3741, Erasme, d'après Holbein, gagné par M. Léon Motte, gravure ; 4844, Plage du Prado, Olive, gagné par M. Léon Allard, peinture ; 2616, Les croises à Constantinople, d'après Delacroix, gagné par M. Charles Jonglez, gravure ; 674 ; L'île de Walkeren, Iwill, gagné par M. Albert Motte, pastel; 2642, Bataille de Taillebourg, d'après Delacroix, gagné par MM. Tiberghien frères, gravure.

Les numéros 1600, terre cuite de Boussin ; 4111, peinture à la cire de D'Atheim ; 602, peinture à l'huile de Defaux: 2303, gravure; 231, gravure; 4580, gravure, n'ont pas encore été réclamés.

Ajoutons que le tronc pour les pauvres contenait 65 francs. Cette somme a été versée par le président M. Devillars, entre les mains de M. le maire de Roubaix.

Réunions de commissions municipales. — *Les 4e et 3e commissions se réuniront le lundi 9 décembre, à cinq heures du soir pour examiner les questions suivantes:*

Parc de Barbieux: sentier sur le territoire de Croix; examen du budget primitif de 1890.

L'administration des Télégraphes va faire procéder à l'établissement de la ligne électrique de Roubaix à Lannoy.

Un tracé de cette ligne indiquant les propriétés privées où il doit être placé des supports (ou conduits) restera déposé pendant trois jours, les 9, 10 et 11 décembre 1889, à la mairie de la commune de Roubaix, où les intéressés peuvent en prendre connaissance et présenter leurs observations aux réclamations.

L'« Union Chorale » se fera entendre, le dimanche 8 courant, à la messe de 9 heures 1/2, en l'église St-Sépulcre. Elle exécutera les morceaux suivants : le Kyrie, le Gloria et le Sanctus de la messe d'Archambaut.

L'*Agnus Dei* de Dari sera chanté par le directeur, M. Tousart.

Une tentative de vol, rue de l'Epeule. — Vendredi, vers six heures et demie du soir, Mme Vve Baert, marchande d'étoffes, rue de l'Epeule, entendit un bruit de carreau se brisant à sa vitrine Elle courut à son magasin, et vit cinq gamins de treize à seize ans qui prenaient la fuite après avoir vainement essayé d'enlever quelques foulards à l'étalage,

Mme Baert prévint l'agent Watteau qui rejoignit deux enfants Henri F... et Louis V... ; et les arrêta. Les deux jeunes prisonniers donnèrent les noms des trois gamins qui les accompagnaient et l'agent Watteau se mit à leur recherche. Il en rencontra bientôt dans la rue des Arts, Julien T... et Léon W... qu'il envoya tenir compagnie aux autres.

Le cinquième Simeon C... a également été arrêté dans la journée de samedi.

Nous avons dit hier qu'un rattacheur, Antoine X..., avait été arrêté pour vol d'une montre. X... se prétend victime d'une mauvaise plaisanterie. La montre aurait été mise dans sa poche par un ouvrier fileur, Laurent O..., qui a été appelé chez le commissaire.

Les prévoyants de l'avenir (société civile de retraite.) — La recette de la 137e section (Roubaix) s'est élevée pour le mois de décembre à 584 fr. pour 681 membres dont 22 nouveaux.

Situation générale de la société au 30 novembre 1889: 550 sections; 97.892 sociétaires; capital 3 millions 325.285 fr. 59.

1° On peut s'inscrire le premier dimanche de chaque mois, de 10 h. à midi, dans chacun des bureaux de recette de la section : chez MM. Lecomte, (*café du Globe*), 84, Grande-Rue; Florin, 123, rue de l'Alma; Catrice, 50, rue Pierre-de-Roubaix ; Rousseaux, 8, rue du Moulin; Brunin, 144, rue de Lannoy; Lecat, 91, rue du Grand-Chemin; Dejardin, à Flers-Breucq. La cotisation est de un franc par mois ; l'âge minimum requis, 15 ans accompli au 1er janvier.

Ecole nationale des Arts Industriels de Roubaix. — Cours de physique et de chimie, rue du Collège, professeur : M. A. Béghin.

Cours de physique, lundi 9 décembre, à 8. h. du soir. — Machine pneumatique et de compression.

Cours de chimie, jeudi 12 décembre, à 8 h. du soir. — Carbone. — Azote.

Société de consommation. — Prix du pain : Gruau, trois livres, 0,58 c.; blanc, trois livres, 0,53 ménage, quatre livres, 0,58 c.

Wattrelos. — Voici le programme des morceaux qui seront exécutés aujourd'hui dimanche par l'harmonie les *Enfants de la Lyre*, pendant la messe de onze heures et demie :

1° Fantaisie, marche, Molart; 2° *Armida*, fantaisie pour clarinette, exécutée par M. Charles Josse, clarinette-solo de la société, Rossini; 3° *Jeanne d'Arc*, fantaisie, Molart.

Le même jour à 3 h. 1/2, les *Enfants de la Lyre* donneront une sérénade à M. Pierre D'Halluin, président de la société.

Cartes de visites. — L'imprimerie du *Journal de Roubaix* offre à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une jolie boîte contenant cent cartes et cent enveloppes. (*Voir à la 4e page*). — **Cartes de visites à 2 fr. le cent.**

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TOURCOING

Élections du Tribunal de Commerce DE TOURCOING

Nous rappelons aux électeurs du Tribunal de Commerce de Tourcoing, que les élections pour le renouvellement partiel de 1889 ont lieu, le dimanche 8 décembre 1889, à l'Hôtel-de-Ville de Tourcoing ; que le scrutin est ouvert de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

Sont candidats :

PRÉSIDENT
M. Jules DESURMONT, président sortant d'exercice.

JUGES TITULAIRES
M. Edouard SIX, juge sortant d'exercice ;
M. Alexandre DELETOMBE, juge sortant d'exercice.

JUGES SUPPLÉANTS
M. Denis FRYS, juge suppléant sortant d'exercice;
M. Charles POLLET-CAULLIEZ, juge suppléant sortant d'exercice.

Caisse Générale d'Epargne et de retraite de Belgique. — M. le consul de Belgique nous communique l'avis suivant :

« Les ouvriers nés en Belgique et qui ont été affiliés à la caisse de retraite soit directement soit par leurs anciens patrons, sont priés de donner leur adresse à M. le commissaire central de Tourcoing. Beaucoup d'entre eux ont droit à une rente annuelle. »

Une abominable affaire. — Un rattacheur, Alexandre S..., âgé de 41 ans, a été arrêté sur la plainte de sa femme, pour une monstrueuse affaire de mœurs. La victime serait sa propre fille âgée de cinq ans !

Linselles. — Voici le résultat de la souscription Faidherbe faite par les gardes Henri et Remi Ghesten :

La commune de Linselles, 100 fr. D'Halluin, notaire et maire, 20. Demarcq, adjoint, 5. Bouillet, conseiller municipal, 3. Bray, Becquart, Delahoutre, Mahieu, Ghesquière, Delvordre, Catry, Delobel, conseillers municipaux chacun 2,50. Destombes, E. Dumortier, H. Dumortier, Lemesre, Dupont, conseillers municipaux, chacun 1. Hassebroucq, Wallart, conseillers municipaux, chacun 0,25. Ghesquière, 10. Docteur Boucaulant, 5. C. Michel, 3. C. Wallart, R. Verheyde, F. Dutilloul, chacun 2,50.

Ve Lefebvre, A. Delattre, chacun 2. H. Dumortier. C. Catrice, F. Lequien, V. Lequien, N. Dal, L. Castelain, Vve Lemesre, A. Landuyt, H. Catrisse, J. Lefebvre, P. Duquesnoy, P. Catry, A. Delahoutre, A. Peckre, H. Nutte, H. Lotigier, H. Delporte, G. Desquemack, chacun 1.

J. Lebbe, E. Debay, J. Dhalluin, D. Lefebvre, A. Decottignies, Démarcéaux, Dalle, J.-B. Blondeau, Catteau-Bekaert, Descamps-Létocart, Soetaert Didier, J. Leplat, veuve Lemaire, Delobel-Morant, L. Delevoye, Mathieu-Hollebecq, L. Leclercq, Cornard-Suing, Desmarcéaux-Mortier, A. Meurisse, J. Castelle, D. Stage, A. Lemay, H. Théry, P. Destombes, H. Blanquart, E. Framont, A. Six, H. Ghestem, R. Ghestem, chacun 0,50.

J. Mouton, H. Potier chacun 0,40. J.-B. Lefebvre, Klinckemaillie ch. 0,30. P. Létocart, P. Lalau, Delannoy-Morant, Vandeputte, D. Catteau, F. Marescaux, H. Lefebvre, F. Justin, R. Lefebvre, C. Cornart, H. Delannoy, V. Boulanger, H. Vanrulle, ch. 0,25. L. Sigier, Delcourt-Tanghe, F. Delannoy, Leblanc-Bosquart, J.-B. Versaille, X. Guilbert, L. Ghesquière, J. Pravot, H. Béhagne, Marescaux-Fretin, L. Marescaux, Anonyme, ch. 0,20. Capelle-Vanesse, H. Roger, L. Pollet, H. Lallemand, A. Blondeaux, F. Descamps, ch. 0,10. — Total, 223,15.

FEUILLETON DU 9 DÉCEMBRE 1889. — 49

MADAME LAMBELLE

Par M. GUSTAVE TOUDOUZE

Seconde Partie

LIVRE QUATRIÈME

VII

Le chagrin d'une mère

Heureusement pour nous, je connaissais l'architecte, il m'a aidé auprès du propriétaire. »

Au bras de son fils, Jeanne regardait sans voir, joyeuse d'être là avec lui, ne demandant pas d'autre bonheur, n'ayant pas de plus grande ambition. Que lui importait la vue de l'Opéra, la magnificence de son appartement, si son fils ne lui appartenait pas toujours comme maintenant. Elle se pressait contre lui, riait avec lui, se plaisait à répéter les mots techniques, à l'aide desquels il lui expliquait les travaux faits pour rendre les pièces plus commodes.

Cette fois elle crut bien avoir conjuré le mauvais sort.

Cela dura peu. Lorsque tout fut bien décidé, bien arrêté, et qu'il n'y eut plus qu'à attendre le jour de l'emménagement, Jeanne remarqua que son fils retombait dans ses absorptions continuelles. A quoi, à qui pouvait-il rêver avec cette constance ? Parfois même il souriait tout seul. Madame Lambelle trembla de nouveau pour sa tranquillité; il était heureux sans elle, heureux loin d'elle ! Elle ne pouvait se faire à une pareille idée, par un sentiment d'égoïsme inconscient et tout maternel.

C'était donc bien inutilement que la pauvre mère avait appris à vivre autrement que par le passé, s'habituant aux mœurs modernes, pliant sa rigide vertu aux mollesses de l'époque. Elle cherchait à se raisonner, à s'étourdir même, se disant que son fils ne pouvait lui appartenir à elle seule. Un sentiment si égoïste ne devait pas durer dans un pareil cœur: elle reconnut que son fils accomplirait aussi son devoir en aimant, en se mariant. Cela était dans la nature, dans l'ordre des choses établies. Mais pourquoi ne venait-il pas verser dans son cœur ce secret charmant, s'il s'agissait de cela ? Elle eût voulu provoquer les confidences de son enfant, elle n'osa pas.

Alors, un jour qu'elle souffrait trop, à bout de résignation et de courage, Jeanne alla trouver celui qui tant de fois, depuis la mort de son mari, l'avait encouragée, soutenue et relevée.

Le docteur Fougerin, très souffrant à cette époque, eut un sourire triste quand il reconduisit la veuve à sa porte :

« Soyez sans inquiétude, je saurai tout. Gaston est un honnête homme, je lui parlerai en honnête homme, il suivra mon conseil, je vous le promets. »

VIII

Ciel d'azur

Plus d'heures sombres, plus de nuits douloureuses, plus de soirées passées dans les larmes ! Du matin au soir un chant joyeux ne cesse de voltiger sur les lèvres de Madeleine.

Jamais ses compagnes l'ont vue si gaie, si pleine d'entrain; maintenant, quand elle rêve, comme cela lui arrivait si souvent autrefois, tous ses traits s'illuminent, son regard devient plus brillant et ses lèvres plus roses.

Sa beauté s'en est accrue au point que, dans une occasion où elle l'avait appelée pour une communication, Jeanne ne put s'empêcher de le remarquer et de le lui dire :

« Il me semble, ma chère enfant, que vous embellissez tous les jours. »

Madeleine eut une rougeur fugitive que sa patronne put attribuer à la modestie; mais elle répondit avec une affectueuse animation, que le bonheur la rendait peut-être ainsi, elle se trouvait si bien chez madame Lambelle, on lui montrait tant de bienveillance ! Jeanne, en l'écoutant, se sentit le cœur plus léger; pour un moment, en constatant l'heureux résultat du bien qu'elle avait fait; elle oubliait ses soucis au sujet de son fils. Cette candeur de jeune fille, le charme puissant qui se dégageait de toute la personne de Madeleine, agissaient sur la veuve d'une manière bienfaisante.

Jamais plus chastes ni plus naïves amours n'avaient fait battre un cœur de jeune fille. C'est à peine si de temps en temps Gaston avait pu communiquer avec elle, lui adresser un mot, un sourire.

Il semblait du reste aussi jaloux de l'honneur et de la pureté de Madeleine que la jeune fille elle-même; pour rien au monde il n'eût voulu la compromettre auprès de ses camarades, la faire rougir mal à propos par quelque précipitation malséante. Sans savoir encore comment il ferait pour avouer son amour à sa mère, il attendait un moment, une occasion propice, cachant soigneusement son secret, ne laissant pas échapper un mot, ne commettant pas une imprudence pour ne pas froisser cette fleur pure, pour mériter celle qu'il aimait.

Lui aussi vivait dans un monde à part, tout idéal, tout spirituel, et c'est pourquoi il se sentait si souvent pris de grandes soifs de solitude. Alors il se donnait tout entier à la femme qu'il aimait, il concentrait sur elle l'effort de ses pensées, ne voyant plus rien au delà, oubliant même, avec l'égoïsme des enfants devenus des hommes, toute l'existence de dévouement et d'affection de sa mère. Il ne s'appartenait plus.

Parfois, quand sa mère lui parlait de Madeleine, pour en faire l'éloge, il avait des tentations subites de tout dire, de dénoncer sa passion et de la faire approuver; puis il n'osait pas, doutant de son éloquence, craignant de risquer son bonheur en se montrant trop presse. Il valait mieux attendre, temporiser : peut-être tout se découvrirait-il naturellement, et il s'en remettait au hasard.

Il se plaisait aussi à faire bavarder Claudine, qui ne demandait pas mieux. Celle-ci lui racontait avec étonnement qu'elle trouvait Madeleine toute changée.

« C'est ton avis ! faisait Gaston, simulant un profond étonnement.

— A son avantage sans doute ! Oh ! à son avantage, monsieur Gaston. Songez donc ! autrefois je l'entendais souvent pleurer, la pauvre petite ; et puis, quand elle chantait, cela était si triste que je me sentais moi-même attristée.

— Alors elle n'est plus ainsi ?

— Plus du tout : je n'y comprends rien. Le matin, à peine sa fenêtre ouverte, elle chante comme un oiseau ; et les airs qu'elle choisit sont si gais